

On est là parce qu'on sent qu'il y a une idée neuve dans l'air et qu'on veut la saisir », explique une famille

breuses personnes, puisque le mouvement s'est rapidement élargit de jour en jour à l'ensemble du terri-

er. Pour le monde se passe sans étiquette politique ou syndicale. Il y a plus de débats et plus de jeunes que lors de manifestations tradition-

qu'il a fait soi-même. Des idées, des valeurs et des actes faisant sens et partagés sont nés dès ce premier rassemblement. À suivre !

Vie Corrèzienne 15/04/16

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

« Réfléchir et informer sur le Step de Redenat » reste mobilisée

L'association Réfléchir et informer sur la Step (station de transfert d'énergie par pompage) de Redenat a tenu son assemblée générale le 12 mars. Elle compte cent trois adhérents, dont trois associations locales. Toutes les communes riveraines de l'éventuelle Step sont représentées. Cathy Mazerm et Jeanne Wachtel de Corrèze environnement étaient également présentes.

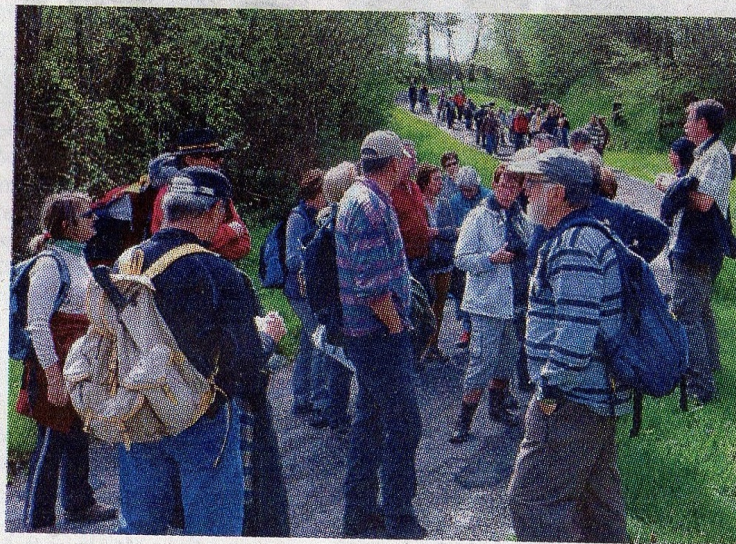
Le compte rendu d'activités a été l'occasion de revenir sur la sortie organisée le 26 avril 2015 à Redenat, qui a permis aux cinquante participants de découvrir, grâce à la LPO, les nombreuses variétés d'oiseaux vivant sur ce territoire protégé en très grande partie par la directive Natura 2000. Mais aussi de visualiser la zone humide de cinquante-deux hectares qui serait anéantie en cas de Step. La création d'une retenue liée à une Step reviendrait au même résultat que si les 300 hectares prévus pour l'implantation de la retenue d'eau (52 ha de zone humide et 298 ha de zones boisées, de prairies) étaient recouvertes de béton. Epidor et Corrèze environnement ont également apporté un regard scientifique sur les risques de destruction de l'écosystème et sur les menaces pesant ainsi sur le classement de la

Dordogne en réserve mondiale de biosphère.

RISR a rencontré certains élus du département. Tous ont assuré que Redenat n'est en aucun cas une priorité. L'association a échangé à plusieurs reprises avec des représentants d'EDF qui disent être dans le flou.

Enfin, après sa participation à l'enquête du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Adour Garonne, RISR a appris qu'un arrêté de dérogation aux objectifs de qualité des eaux avait été accordé pour un éventuel projet de Step à Redenat, en totale contradiction avec ce que déclarent EDF et des élus. RISR, et d'autres associations environnementales, ont confié à l'association Sources et rivières du Limousin le soin de déposer une requête en justice pour demander son annulation.

Plusieurs projets seront portés en 2016. À savoir, poursuivre la veille très vigilante à tous les niveaux, technique, économique, social, environnemental ; une nouvelle rencontre avec EDF est prévue ; le site sera renforcé pour permettre aux habitants de communiquer leurs questions ou remarques sur la Step ; un petit journal papier « Redenat quoid'9 » sera distribué aux personnes ne disposant pas d'ac-



Actuellement, le site de Redenat abrite une zone humide de cinquante-deux hectares.

Photo DR

cès à internet ; une journée ouverte à tous sera à nouveau organisée dans le courant de l'été à Redenat ; une réunion ouverte aux élus pourrait aussi être organisée à Argentat, avec ou sans EDF.

Le bureau : Pierre Clavel, président d'honneur ; Jacqueline Lacouture, présidente ; Dominique Mas et Daniel Minguet, vice-présidents ; Alain Brogniart, trésorier ; Camille Pillet, secrétaire ; Jacques

Blet, chargé du site www.risr.fr, Marie-Ange Mas, Élisabeth Brogniart, Didier Langlois sont également membres du bureau qui voit l'entrée de cinq nouveaux : François Mas, Josiane Gane, Odile Dichamp, Rachel Brogniart et Gabriel Doumesche.

Renseignements : site internet : www.risr.fr, e-mail isr@orange.fr, tél. 06.13.81.81.41 ou 05.55.28.74.16 (A. Brogniart) ou 05.55.28.48.32 (D. Mas).

« Alors que les jeunes sont particulièrement touchés par le chômage, le problème de leur orientation professionnelle est souvent mis en évidence. L'industrie en fait les frais, l'agriculture aussi : les exploitants ont souvent des difficultés à trouver des salariés qualifiés, en particulier dans l'élevage, l'arboriculture et les cultures légumières. Avec davantage de salariés, la diversification serait plus facile. »

Gérard Martin, Argentat

« La diversification oui, mais à quel prix ? Ce ne doit pas être une solution par défaut. L'investissement lors de l'installation est énorme que ce soit pour des jeunes ou des exploitants en reconversion. Pour relever ce défi, les personnes doivent être accompagnées et aidées financièrement et humainement. »

Cécile Pranchère, La Roche-Canillac

La Vie
Premier hebdomadaire du département

corrèzienne

vous donne rendez-vous sur facebook

[facebook.com/laviecorrezienn](https://www.facebook.com/laviecorrezienn)